

OUI À LA FORÊT PROTECTRICE – NON À LA VOIE DE CONTOURNEMENT

Mémoire présenté au BAPE par Huguette Lucas

Citoyenne de Sainte-Julienne de 81 ans

Citoyenne mobile du Québec 2025¹

Les changements climatiques

Deux citoyennes de la rue Cartier, ici à Sainte-Julienne, sont mortes dernièrement des suites de la démolition de leur maison, à cause des inondations. L'année après la démolition, le cancer les a frappées. L'année suivante, elles étaient mortes. C'est chez nous ça! Et je parle juste de deux personnes que j'ai connues.

Combien d'autres sont morts dans Sainte-Julienne suite aux inondations d'août 2024, et ailleurs dans la province? Combien sont morts des suites d'inondations, de feux de forêt, d'ouragans partout dans le monde? La planète brûle! Les gens perdent leurs maisons, tout ce qu'ils ont. Imaginez : perdre tout ce que vous possédez! Certains meurent. D'autres développement des cancers, font des crises cardiaques. Leur santé mentale est gravement atteinte.

Ici au Québec, les forêts brûlent, au Canada, en Californie, en Australie. La planète brûle! Des milliers de morts chaque année! En 10 ans, on dénombre 220 000 000 de réfugiés climatiques, de personnes déplacées à cause de catastrophes environnementales dans leur pays, des sécheresses, des feux, des inondations, des ouragans de plus en plus dévastateurs, des tsunamis gigantesques. Et même chez nous. Ces deux dames, mes voisines, mortes pas longtemps après avoir été déplacées.

Pourquoi toutes ces catastrophes qui vont en augmentant? Ces morts? Ces pertes?

Je ne vous apprends rien. Tout le monde le sait. C'est dû aux **changements climatiques**. Et à quoi est-il dû, lui, le réchauffement de la planète? Aux gaz à effets de serres qui retiennent la chaleur du soleil dans l'atmosphère sans la laisser s'échapper, comme dans une serre.

Et qu'est-ce qui produit les gaz à effet de serres?

¹ J'ai été nommée Citoyenne mobile 2025 par Trajectoire Québec, une association qui intervient dans la représentation des citoyens et la promotion de leurs intérêts en matière de transport collectif partout au Québec. L'association rassemble et mobilise citoyens, associations et corporations grâce à son expertise en mobilité citoyenne. J'ai mérité ce prix grâce à mon utilisation du transport collectif dans Sainte-Julienne.

La première cause des gaz à effet de serre : le pétrole utilisé dans les transports sur les routes, les automobiles, nos automobiles. Selon le site web du gouvernement du Québec intitulé *Lutte contre les changements climatiques*², dans la province, le tiers presque, 31,2% de nos GES viennent du transport routier.

Depuis l'invention de l'automobile, il y a à peine 100 ans, il y a toujours de plus en plus d'autos qui entraînent la construction de plus de routes, et de plus en plus de routes qui permettent l'achat de plus d'autos. Pour aller toujours plus loin. Et maintenant la ville déborde dans notre campagne. Ça n'est plus vivable! Il faut que ça s'arrête! La planète brûle! On ne peut plus faire comme si de rien n'était. Ici même dans le village l'été passé des gens ont manqué d'eau. Ils ont dû aller prendre leur douche à l'école secondaire, Havre-Jeunesse. Des problèmes de sécheresse, on va en connaître de plus en plus. Qu'est-ce qu'on attend?

NE TUONS PAS LA BEAUTÉ DU MONDE!

CHAQUE FLEUR, CHAQUE ARBRE QUE L'ON TUE REVIENT NOUS TUER À SON TOUR!

Plusieurs savent que cette chanson était chantée par Diane Dufresne, dans les années 70. Quelques-uns en connaissent peut-être l'auteur, le poète visionnaire Luc Plamondon. Mais, même moi je ne savais pas que Luc Plamondon a emprunté ces paroles à une jeune poète écologiste de 28 ans, Huguette Gaulin, qui s'est immolée par le feu le 4 juin 1972, sur la Place Jacques-Cartier à Montréal, en criant : « Vous avez détruit la beauté du monde! »

Les solutions

Alors qu'est-ce qu'on fait en 2026 quand un problème se manifeste, un problème de circulation par exemple, et qu'il concerne l'environnement, toute une forêt? Est-ce qu'on résout le problème en faisant la même chose que ce qui a causé le problème? Une route et plus d'autos?

Il me semble que la première et même la seule question à se poser aujourd'hui en 2026, partout sur la planète, quand on fait face à un problème qui concerne l'environnement, c'est : « **Comment allons-nous préserver l'environnement à tout prix, tout en trouvant une solution à notre problème de trafic?** » Et non pas, comment allons-nous faire une

² <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-economie-verte/actions-lutter-contre-changements-climatiques/reduire-ges-transport>

route à tout prix, en faisant des compensations ici et là à certains des problèmes environnementaux causés par la destruction de la forêt. Je crois qu'on ne s'est pas posé la bonne question, en 2026, à Sainte-Julienne. Et quand on ne se pose pas la bonne question, il y a des bonnes chances pour qu'on ne trouve pas la bonne réponse!

Ce que je constate, dans le cas de la voie de contournement :

- 1- **Il ne semble pas que le ministère des Transports ait étudié aucune autre solution** que la voie de contournement. Le ministère de l'Environnement non plus, je crois.
- 2- **Une forêt qui disparaît, ça ne peut pas être compensée** d'aucune manière. On ne peut pas remplacer **l'oxygène** qui vient des arbres pour les citoyens qui habitent autour dans quatre domaines domiciliaires et pour les élèves qui fréquentent une garderie et une école primaire juste à côté, ainsi que pour les citoyens qui magasinent dans le noyau villageois. L'oxygène, ça ne peut pas être compensé. Ah! Oui! On pourrait planter des arbres! Mais où? Pour qui? Quand? Combien ça prend de temps à pousser?

Regardons sur la carte svp. **(voir la carte sur l'écran)** ³

Comme vous voyez, la forêt qu'on veut couper (en mauve), **c'est la seule forêt accessible qu'il nous reste proche du noyau villageois**. Cette forêt est un véritable bijou, un trésor pour nous. SVP ne nous l'enlevez pas. Je suis une aînée et je peux venir y marcher facilement. C'est un lieu sécuritaire, public, entouré de domaines domiciliaires de chaque côté. J'y marche sans crainte. C'est une denrée rare. Les élèves y vont, les enfants, les vieux, les promeneurs des environs.

- 3- N'oublions pas que la ville vient de permettre une coupe à blanc sur le terrain de Terre de Jeunes, juste à côté, pour la construction de centaines de maisons. (Je peux vous amener visiter, monsieur le président et monsieur le commissaire, si vous le voulez.)
Donc cette forêt est **la seule zone tampon** qu'il nous reste **contre la pollution et le bruit près du noyau villageois**. En plus de la perte d'oxygène et d'une barrière contre le bruit, les citoyens perdraient un parc d'arbres qui captent le **CO2**, ce gaz à effet de serres émis par les autos. Non seulement, ils vont le perdre, mais il y

³ Carte à l'annexe 1

aura plus d'autos et plus rien pour capter ce CO2 à proximité. Ça ne se compense pas ça non plus.

- 4- Les citoyens vont perdre une **source de fraîcheur** puisque la forêt contient plusieurs lacs, un étang, un ruisseau. Sans grande compensation possible. Ça sera au contraire remplacé par la poussière et la saleté.
- 5- Ils vont perdre également ce qui **retient l'eau dans le sol**, les arbres. C'est ça qui alimente les puits et la nappe phréatique. Et n'oublions pas qu'un des puits qui alimentent l'aqueduc municipal est situé aux abords de cette forêt. Comment compenser ça?
- 6- Sans compter **les atteintes à la santé mentale** des personnes qui fréquentent cette forêt et habitent aux abords, qui trouvent là un **lieu de beauté, de réconfort et de joie**.

En plus, je ne sais pas si vous savez, monsieur le président et monsieur le commissaire, que Sainte-Julienne fait partie de la **MRC Montcalm, une des plus pauvres du Québec**. Je pense qu'il serait vraiment inconvenant d'enlever toute une forêt à une municipalité moins fortunée pour que des touristes et des villégiateurs mieux nantis puissent se rendre plus vite dans leurs chalets et leurs condos au nord, les fins de semaines, dans leurs forêts mieux protégées.

N'oublions pas non plus **nos commerçants** qui verraient un bon déclin de leur clientèle. Ce serait si facile au rond-point de prendre à droite et de monter tout de suite vers le nord! Appauvrissons encore une fois les moins riches pour que les plus riches puissent mieux profiter de la vie et de la nature!

MES RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- 1- Abandon complet et définitif du projet de voie de contournement du noyau villageois de Sainte-Julienne par le ministère du Transport et de la Mobilité durable.
- 2- Reconnaissance de cette « emprise du ministère », la forêt de la piste cyclable, comme « forêt protégée », pour les services écologiques qu'elle rend à toute la population et parce qu'elle est le seul « lieu naturel accessible » aux abords du noyau villageois.

- 3- Adoption officielle d'un nom pour cette forêt, par exemple *Beauté du monde*.⁴
- 4- Préservation complète de cette « forêt protégée », essentielle au bien-être physique et mental des habitants de Sainte-Julienne.

Les vraies solutions

Donc, voici la question logique qui se pose à nous aujourd'hui : comment pouvons-nous préserver cette forêt si importante pour la population tout en améliorant la situation du trafic à Sainte-Julienne?

Le gouvernement du Québec nous donne des réponses à plusieurs endroits :

A- Dans son document *Mieux habiter et bâtir notre territoire*⁵, le ministère des Affaires municipales nous explique que « L'aménagement du territoire participe à la préservation (...) de même qu'au **maintien de milieux naturels accessibles** (...) dans le respect de l'environnement et dans une perspective de cohabitation des usages. »⁶ D'ailleurs, suite à la rédaction de ce document, il s'apprête à demander aux MRC et aux municipalités de réviser leurs schémas d'aménagement et leurs plans d'urbanisme.

B- Dans son document en ligne *Lutte contre les changements climatiques*⁷, le gouvernement nous donne un complément de réponse : « **Utiliser**, autant que possible, **des moyens de transport actif (marche, vélo) et collectif (bus, métro, autopartage, covoiturage)**; » On y parle même d'un Programme d'aide aux nouvelles mobilités. Il y a de l'argent disponible dans ce programme. De plus, l'argent de la route qu'on ne construira pas pourrait être placé dans ces services. Ça pourrait aider les MRC responsables du transport dans la région (Joliette, Matawinie, Montcalm) à améliorer l'offre et à la publiciser.

Les citoyens vont dire : le système d'autobus est pourri. Ils n'ont pas entièrement tort. En 2020, le ministère de l'Environnement du gouvernement du Québec a demandé à

⁴ Ainsi les gens pourraient dire : « Je m'en vais marcher dans *La Beauté du monde*! » Les enseignants de l'école Les Explorateurs inviteraient leurs élèves à sortir voir *La Beauté du monde*.

⁵ https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/amenagement_territoire/PNAAT/BRO_PNAAT_fr.pdf

⁶ P. 13

⁷ <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-economie-verte/actions-lutter-contre-changements-climatiques/reduire-ges-transport>

l'organisme **Trajectoire Québec** de mener une **enquête dans la région Lanaudière pour évaluer les ressources en transport collectif**. C'était dans le but d'améliorer les services, dans le cadre du projet Consult-Action Transport collectif Lanaudière.

Voici quelques-unes des conclusions du rapport de Trajectoire Québec⁸ après deux ans d'études dans Lanaudière. Le document est en annexe.

« Le service est difficilement accessible sur une importante partie du territoire.
La connexion entre les MRC est quasi inexistante.
Les services sont inefficaces, ce qui rend les gens dépendants à la voiture.
L'information peut être difficile à trouver pour préparer un trajet.
Il y a absence de consultation publique sur la qualité des services.
Il y a une stigmatisation du transport collectif chez les citoyen.ne.s. »

« ... choisir d'utiliser le transport collectif ... demande une grande détermination...
il sera nécessaire de travailler ... à l'amélioration de l'offre de service des transports collectifs et de son image auprès des citoyen.ne.s. »

MES RECOMMANDATIONS TRANSPORT

POUR LES MRC JOLIETTE, MATAWINIE ET MONTCALM

- 1- Mise sur pied d'une équipe dynamique pour sonder les besoins de la population et revoir l'ensemble de l'offre en transport collectif (autobus, taxibus, taxis, covoiturage).
- 2- Organisation d'une campagne de publicité pour faire connaître les services à la population et redorer l'image du transport collectif auprès des gens.
- 3- Nécessité de plus de trajets d'autobus pour Montréal chaque jour, au moins un de plus le matin (un à 7 h, en plus de celui de 6 h) et un de plus le soir (un à 18 h, en plus de celui de 17 h 30) pour les travailleurs.⁹
- 4- Nécessité de plus de trajets les fins de semaine, moments où le trafic est le plus dense dans le village. Dans le moment, il n'y a que deux allers et deux retours par jour, les samedis et dimanches.
- 5- Développement d'une offre de services entre les MRC.
- 6- Mise en place d'un service d'aide psychologique aux citoyens pour les aider à s'adapter aux mesures de changement nécessaires, vu la situation plus que sérieuse du réchauffement climatique.

⁸ Voir le rapport à l'annexe 2

⁹ Voir l'Horaire d'autobus du circuit 125 St-Donat / Chertsey / Montréal, 31 août 2020 à l'annexe 3.

POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JULIENNE

- 1- Importance d'annoncer le site web du transport collectif dans chacun des numéros de La belle Julienne.
- 2- Nécessité de quelques stationnements incitatifs où les gens peuvent laisser leur voiture, pour l'autobus et pour le covoiturage. Pour l'instant, il y en a un seul à quelques km de l'arrêt du bus. Le suivant est à Saint-Roch-de-l'Achigan. Ce n'est pas très pratique! Ces stationnements seront bien identifiés grâce à des pancartes claires et éclairées.
- 3- Nécessité d'une publicité adéquate et vivante, par exemple on pourrait placer sur le panneau lumineux devant le bureau de poste, l'adresse d'un site web où on trouverait toutes les informations concernant le transport a) vers Montréal (station Radisson), via Saint-Esprit, Saint-Roch-de-l'Achigan et Terrebonne; b) vers Joliette; c) entre les MRC de la région (à créer); d) à l'intérieur de la MRC.

POUR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

- 1- Très grande importance de faire une campagne de publicité monstre pour le transport collectif dans ses ministères, dans les médias, auprès des MRC, des municipalités, etc.
- 2- Très grande importance que le ministère des Transports et de la Mobilité durable soutienne du mieux possible les changements à apporter au transport collectif dans la région, de manière à réduire le trafic.

Nous avons l'exemple d'autres MRC comme celles de Maskinongé, Pierre-de-Saurel qui ont pris en main de développer le transport collectif pour leur population. La ville de Trois-Rivières a fait une campagne de publicité vivante, jeune et dynamique, sans dépenser beaucoup, en utilisant de jeunes citoyens comme comédiens dans leur annonces publicitaires.

L'heure n'est plus à la construction de routes! Ce n'est pas comme si nous avions le choix! **Si les êtres humains veulent survivre, oui, ça va prendre des changements.** Ça ne sera pas facile! On n'aime pas trop le changement en général. Nos vieilles habitudes! Nos belles autos! Mais je vous gage que c'est dans les difficultés, et non dans la facilité, qu'on va le plus se serrer les coudes et qu'on va être le plus heureux.

Pendant la crise du verglas, plusieurs en ont arraché. Mais on se réunissait chez une amie, une sœur, une fille, chez les voisins avec nos plats à fondue et nos petites chandelles. On riait, on se parlait. Dans les autobus, les gens échangeaient, s'entraidaient. Je n'avais jamais vu ça! Souvent, on pense que c'est dans la facilité qu'on

est le plus heureux. Pourtant, c'est souvent dans les moments difficiles qu'on se serre les coudes, qu'on rit, qu'on chante ensemble!

Parce que ce qui s'en vient ne sera pas facile! **À l'avenir, seules les solutions collectives peuvent nous aider à passer à travers, en devenant créatifs tous ensemble.** Ensemble, on va pouvoir trouver les bonnes solutions.

Les arbres nous enseignent une très belle chose : l'unité. En-dessous de la terre, leurs racines sont toutes entrelacées. Ils s'appuient, ils s'entraident. En cas de danger, ils communiquent ensemble. Un nouvel insecte se pointe, ils s'envoient des signaux. Une maladie fait son apparition, ils s'avertissent et inventent des substances chimiques pour la combattre. Et ils sont liés à nous par notre gaz carbonique qu'ils absorbent pour nous renvoyer de l'oxygène. Ils nous tiennent en vie. Nous ne pouvons pas les détruire. Parce qu'en réalité, **nous sommes tous liés!** Si nous faisons du mal à l'un, nous faisons du mal à tous. Par contre, si nous faisons du bien à l'un, nous faisons du bien à tous!

Sainte-Julienne pourrait devenir un exemple à suivre dans tout le Québec! Imaginez : pour sortir faire nos courses, on y va avec la voisine, le beau-frère ou notre couple d'amis. Même chose pour le travail. On voyage à deux dans la même auto! On utilise une auto au lieu de deux. Si la population embarque, ça diminue le trafic presque par deux très rapidement!

NON PAS DEUX, UNE VOITURE!

Si on va à Montréal, on y va en autobus. J'EMBARQUE!

Le TRANSPORT COLLECTIF, c'est la seule manière de libérer les routes de manière DURABLE! Lorsqu'une difficulté se présente, comme celle du trafic à Sainte-Julienne, c'est souvent le meilleur moment pour adopter de nouvelles solutions. C'est même le meilleur moment pour changer les mentalités! Les citoyens doivent être partie prenante de la solution, partenaires de l'adaptation aux changements climatiques!

D'ici là, n'oublions pas nos amis au sud et au nord du noyau villageois dont les rues aboutissent sur la 125. Ils doivent attendre leur tour très longtemps pour y accéder ou pour sortir des commerces adjacents à la 125.

RECOMMANDATIONS SUR LA 125

- 1- Mise en place par le ministère des Transports d'aménagements sur la 125, aux abords du noyau villageois (sud et nord), comme il a été fait dans le noyau villageois, pour que les citoyens qui vivent aux abords du noyau villageois soient capables de sortir de leurs rues et des commerces (feux de circulation ou arrêts, 3^e voie centrale pour tourner à droite ou à gauche, etc.).
- 2- Mise en place de mesures de sécurité sur la 125 entre Saint-Esprit et Sainte-Julienne pour ralentir la circulation et éviter de nombreux accidents (réduction de vitesse, 3^e voie centrale, voies pour tourner à gauche, etc.)

Et s'habituer au trafic

Au-delà de ces transformations souhaitées et ce, le plus rapidement possible, il demeure que Sainte-Julienne est maintenant devenue une ville. Qui dit ville dit trafic. C'est le prix à payer pour le développement du type « étalement urbain » que nous connaissons dans le moment. De nombreuses régions en font l'expérience au Québec.

Autrefois, les habitants de Sainte-Julienne se considéraient comme vivant à la campagne. Malheureusement pour eux, nous sommes maintenant une ville qui compte plus de 12 000 habitants. Le développement de Sainte-Julienne a été ardemment souhaité par ses représentants municipaux depuis de nombreuses années. En 2015-2016, la municipalité de Sainte-Julienne procédait à un sondage pour savoir si sa population de 10 000 habitants optait pour demeurer campagne ou devenir ville. En mars 2016, un incendie détruisait l'hôtel de ville de la municipalité, emportant en fumée, paraît-il, les résultats du sondage. Je mettrais ma main au feu – vilain jeu de mots – que la majorité des citoyens souhaitait demeurer une campagne.

Mais les conseils de ville ont toujours pensé autrement, planifiant avec les promoteurs immobiliers la construction d'un grand nombre d'habitations, pour pouvoir percevoir plus de taxes, parce que nous avons un grand territoire où il est coûteux d'entretenir les routes, hiver comme été. Depuis, les arbres tombent et les maisons poussent, même si on n'a pas les infrastructures adéquates (routes et probablement réseau d'aqueduc, à plus long terme). Déjà des citoyens ont manqué d'eau pendant l'été il y a deux ans.

Bien sûr, une partie de la circulation est imputable aux villégiateurs des villages au nord de Sainte-Julienne qui montent à leur chalet les fins de semaine. Cependant, l'augmentation incroyable du trafic en tout temps (par exemple sur la 337 qui amène les

automobilistes du sud--St-Esprit et de l'ouest-St-Lin, vers Ste-Julienne) est causée en partie par l'augmentation des véhicules dans Sainte-Julienne même. Les maisons ont poussé comme des champignons le long de la 337, entre la rue Cartier et la Montée Saint-François.

Et bien sûr, puisque tout est lié, le gouvernement du Québec a sa grande part de responsabilité dans cette situation d'étalement urbain, car il ne transmet pas pour l'instant une part des taxes provinciales aux municipalités pour qu'elles puissent faire face aux problèmes d'adaptation aux changements climatiques, au nombre croissant de sans-abris, etc. Alors elles construisent des maisons pour récupérer les taxes et pouvoir offrir des services... et les autos se multiplient.

DERNIÈRES RECOMMANDATIONS

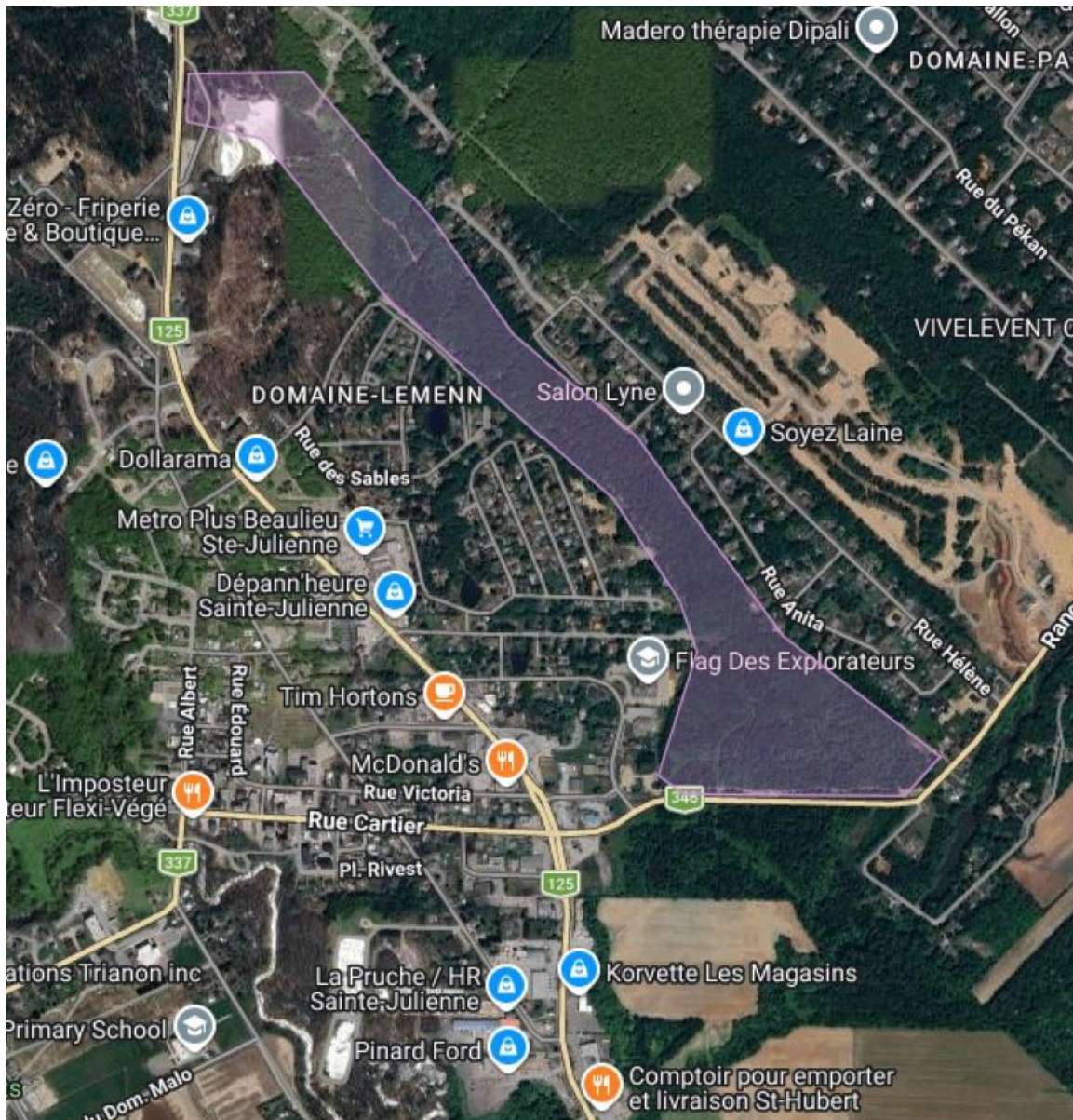
- 1- Remise d'une partie des taxes provinciales aux municipalités, le plus rapidement possible pour qu'elles puissent offrir aux citoyens des services essentiels en ces temps d'adaptation aux changements climatiques.
- 2- Arrêt de tout développement résidentiel qui incite à l'utilisation de l'auto-solo à Sainte-Julienne. Nécessité d'accompagner ce développement d'un plan de mobilité durable, de transport collectif. (Ex. Besoin d'une réglementation ou d'un moratoire par le gouvernement du Québec sur la construction de maisons à Sainte-Julienne, pour réduire le trafic et éviter des problèmes de sérieux manques d'eau dans les années qui viennent.)
- 3- Adoption d'une réglementation pour que les MRC et les municipalités révisent le plus rapidement possible leurs schémas d'aménagement et leurs plans d'urbanisme qui ne tiennent pas compte du transport collectif et d'un étalement urbain abusif.
- 4- Annulation du supposé « sondage » tenu à l'été 2025, par le Bureau de la Direction générale des Laurentides-Lanaudière du MTMD, en pleines vacances de la construction, à quelques semaines d'avis, dans lequel les citoyens se seraient prononcés majoritairement pour la voie de contournement. D'ailleurs, dans le cas de la destruction d'une forêt, c'est la protection de l'environnement qui devrait nécessairement l'emporter.

Pour ma part, je suis prête à supporter du trafic pour qu'on préserve notre richesse collective, notre forêt, pour qu'on protège *La beauté du monde*. Je suis prête à prendre les transports collectifs, à faire du covoiturage. Mais je demande que le ministère des Transports et de la Mobilité durable fasse sa part et nous assiste là-dedans, en finançant

plus de transport collectif dans la région, en faisant une campagne pour que les mentalités changent. Parce que 100 ans de publicité pour l'auto et pour le pétrole, ça a fait son chemin et de grands dommages! Parce que c'est le rôle d'un gouvernement, il me semble, d'être le protecteur de ses citoyens et de leur territoire. Parce que c'est son rôle aussi d'éduquer sa population et de la diriger de manière responsable en particulier durant cette période cruciale que vit l'humanité!

Annexe 1

Carte du noyau villageois de Sainte-Julienne et forêt concernée par le projet de voie de contournement



En mauve, la forêt menacée. En beige à droite, la coupe à blanc pour construction de maisons. Les rues des domaines domiciliaires de chaque côté de la forêt. Le noyau villageois, de chaque côté de la 125.

Annexe 2

Rapport de Trajectoire Québec suite à l'étude sur la situation du transport dans Lanaudière, 2020-2022

Portrait diagnostique des services de transport collectif de Lanaudière

Projet Consult-action transport collectif Lanaudière



Dans le but d'améliorer le transport collectif dans la région de Lanaudière, Trajectoire Québec a démarré en 2020 le projet Consult-action transport collectif Lanaudière (CONTACT), réalisé grâce à la participation financière du gouvernement du Québec, dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques. Les MRC les Moulins, de l'Assomption, de Joliette, d'Autray et de Montcalm sont couvertes par le projet dont l'un des objectifs clés est de tenir compte du point de vue de l'ensemble des acteurs concernés par le transport collectif de la région.

La première étape du projet, soit la production d'un portrait diagnostique terrain des services de transport collectif, a été réalisée grâce aux différents outils de diagnostic qui ont été développés en collaboration avec le comité d'expert.e.s du projet. Les outils comprennent un questionnaire qualitatif, un sondage en ligne, des groupes de discussion et des trajets exploratoires.

Le questionnaire qualitatif comprend six questions ouvertes et a été envoyé aux cinq MRC concernées par le projet ainsi qu'à quelques organismes communautaires locaux.

Le sondage en ligne compte 21 questions et doit recueillir au moins 150 réponses. Ce dernier permet de sonder à la fois les usager.ère.s et les non usager.ère.s du transport en commun, en proposant des questions différentes pour chacun de ces groupes.

Quatre groupes de discussion ont été réalisés à l'Épiphanie, Joliette (2) et Repentigny pour discuter des enjeux reliés au transport collectif. Deux groupes de jeunes citoyen.ne.s âgé.e.s entre 12 et 17 ans et deux groupes composés d'adultes et d'ainée.e.s. ont été formés

Trois trajets exploratoires ont été réalisés afin d'expérimenter en temps réel certains déplacements sur le territoire de Lanaudière.

De plus, des citoyen.ne.s souhaitaient soumettre des déplacements dans le cadre des trajets exploratoires, mais les enjeux de mobilité liés à certains de ces déplacements dépassent la portée de nos ressources ou, dans plusieurs cas, aucune possibilité de transport collectif réaliste ne s'offrait à eux. Ainsi, des témoignages ont été recueillis

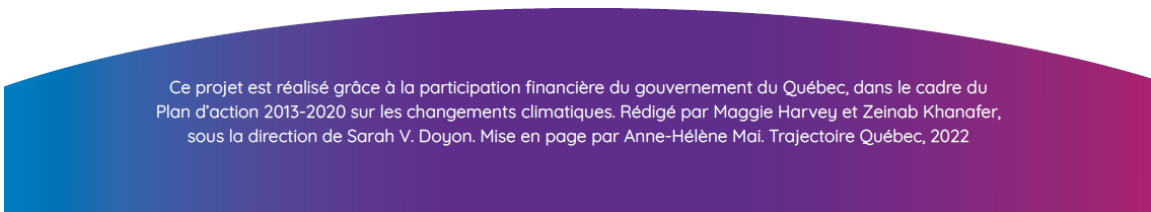


et ajoutés aux trajets exploratoires afin de mettre en lumière un manque important dans l'offre de service de transport.

Cette étude a mis en lumière huit principaux constats :

- Le service est difficilement accessible sur une importante partie du territoire
- L'offre de transport collectif se concentre sur les trajets domicile-travail, principalement pour ceux et celles qui travaillent à Montréal
- La connexion entre les MRC est quasi inexistante
- Les services sont inefficaces, ce qui rend les gens dépendants à la voiture
- Certains groupes de personnes plus vulnérables sont particulièrement touchés par le service de transport collectif inadapté
- L'information peut être difficile à trouver pour préparer un trajet
- Il y a absence de consultation publique sur la qualité des services
- Il y a une stigmatisation du transport collectif chez les citoyen.ne.s

Il est possible de constater que choisir d'utiliser le transport collectif sur le territoire de Lanaudière demande une grande détermination afin de surmonter les nombreuses limites existantes. Selon l'étude accomplie, il sera nécessaire de travailler sur plusieurs enjeux simultanément pour améliorer la situation, notamment en ce qui a trait à l'amélioration de l'offre de service des transports collectifs et de son image auprès des citoyen.ne.s.



Ce projet est réalisé grâce à la participation financière du gouvernement du Québec, dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques. Rédigé par Maggie Harvey et Zeinab Khanafer, sous la direction de Sarah V. Doyon. Mise en page par Anne-Hélène Mai. Trajectoire Québec, 2022

Annexe 3

Horaire d'autobus du circuit 125 / St-Donat / Chertsey / Montréal, 31 août 2020

MONTRÉAL → CHERTSEY / SAINT-DONAT										
CIRCUIT #125	DÉPART #	LUNDI AU JEUDI				VENDREDI				SAM - DIM
		2	4	6	8	10	12	14	16	18
MONTRÉAL	ARRÊT #									
• Terminus Radisson (7155, rue Sherbrooke E.) quai n° 5	88943	07:30	13:29	17:30	07:30	13:29	17:45	23:18	07:20	15:30
• Autoroute 25 / rue Maurice-Duplessis (départ)	84026	07:45	13:42	17:47	07:45	13:42	18:02	23:31	07:32	15:42
TERREBONNE (EMBARQUEMENT SEULEMENT)										
• Terminus Terrebonne 1500, cote de Terrebonne quai n°1 - arrivée	84875	07:55	13:52	17:59	07:55	13:52	18:14	23:41	07:42	15:52
• Terminus Terrebonne 1500, cote de Terrebonne quai n°1 - départ	84875	07:56	13:53	18:00	07:56	13:53	18:15	23:42	07:43	15:53
SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN										
• Armand-Majeau / J. Oswald-Forest	88103	08:13	14:10	18:17	08:13	14:10	18:32	23:58	07:59	16:09
• 7, rue du Docteur-Willid-Loat (Face à l'hôtel de ville)	88100	08:18	14:15	18:22	08:18	14:15	18:37	00:03	08:04	16:14
SAINT-ESPRIT										
• rue Principale / rue Montcalm	88157	08:32	14:29	18:36	08:32	14:29	18:51	00:17	08:18	16:28
• route 125 / rang des Continuations	88154	08:38	14:35	18:42	08:38	14:35	18:57	00:23	08:24	16:34
SAINT-JULIENNE										
• rue Lac Lemmyn / 1555-A route 125 (station service)	88153	08:43	14:40	18:47	08:43	14:40	19:02	00:28	08:29	16:39
• route 337 / chemin des Suores	88151	08:49	14:46	18:53	08:49	14:46	19:08	00:34	08:35	16:45
RAWDON										
• 3738, rue Queen / 6 ^e Avenue (station service)	88104	08:57	14:54	19:01	08:57	14:54	19:16	00:42	08:43	16:53
• rue Queen / rue Montcalm	88141	09:01	14:58	19:05	09:01	14:58	19:20	•	08:47	16:57
• route 341 / route 125	88139	09:09	15:06	19:13	09:09	15:06	19:28	•	08:55	17:05
CHERTSEY										
• rue Principale / chemin de l'Église	88134	09:16	15:12	19:19	09:16	15:12	•	•	•	•
• Principale / Avenue du Curé-Paré (Face Parc municipale)	88136	09:17	15:13	19:20	09:17	15:13	•	•	•	•
• Principale / Avenue du Curé-Paré (Face Buandrie)	88137	•	•	•	•	•	19:34	•	09:01	17:11
• rue Principale / chemin de l'Église	88135	•	•	•	•	•	19:35	•	09:02	17:12
ENTRELACS										
• route Fauré / route 125	88133	•	•	•	•	•	19:42	•	09:11	17:19
• 2400, chemin d'Entrelacs (dépanneur)	88131	•	•	•	•	•	19:49	•	09:18	17:26
NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI										
• 1932, route 125 (près de l'église)	88129	•	•	•	•	•	20:04	•	09:33	17:41
SAINT-DONAT										
• route 125 / chemin du Mont-La Réserve (centre de ski)	88398	•	•	•	•	•	20:13	•	09:42	17:50
• 538, rue Principale (bureau d'information touristique)	88127	•	•	•	•	•	20:19	•	09:48	17:56
• rue Principale / rue Allard	88124	•	•	•	•	•	20:20	•	09:49	17:57
• 190, chemin Lac-Blanc (Centre de ski Mont Garneau)	88122	•	•	•	•	•	20:23	•	09:52	18:00

Légende : • Arrêt non desservi sur ce départ

INFORMATIONS TARIF

- **Unitaire** : tarification unique (tarif régulier seulement), comptant à bord en monnaie exacte ou disponible dans nos points de vente.
- **Carnet de 6 billets et laissez-passer mensuel** : titres disponibles uniquement sur carte OPUS dans l'un de nos points de vente.
- **Carte Opus avec photo** : disponible aux points de vente situés au terminus de la MRC de Joliette, terminus Radisson et terminus Terrebonne.

INFORMATIONS TRANSPORT

Ligne INFOBUS :
Horaires - Tarifs - Carte OPUS - Commentaires -
Plaintes - Objets perdus
450 759-5133 ou 1 866 755-2917

STATIONNEMENT INCITATIF

Saint-Roch-de-l'Achigan (ancien presbytère) en face de l'hôtel de ville.



Vélo-bus

Offert de la mi-avril au 31 octobre.
L'usager est responsable de l'embarquement et du débarquement de son vélo.

HORAIRE D'AUTOBUS

CIRCUIT 125

ST-DONAT / CHERTSEY / MONTRÉAL

EXPLOITÉ PAR :



SAINT-DONAT
NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI
ENTRELACS
CHERTSEY
RAWDON
SAINT-JULIENNE
SAINT-ESPRIT
SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN
TERREBONNE
MONTRÉAL

LIGNE INFOBUS

450 759-5133

1 866 755-2917

www.jembarque.com

EN VIGUEUR À COMPTER DU
31 AOÛT 2020

En collaboration avec :



POINTS DE VENTE

Joliette - Terminus de la MRC de Joliette

450 759-5133

942, rue Saint-Louis J6E 3A4

1 866 755-2917

Montréal - Terminus Radisson

7155, rue Sherbrooke Est H1N 1E7

Rawdon - Harnois / Le Magasin

450 834-6839

3738, rue Queen J0K 1S0

Saint-Roch-de-l'Acadian - Harnois / Le Magasin

450 588-5008

1219, rue Principale J0K 3H0

Saint-Julienne - Esso / Le Magasin

450 834-5375

2912, route 125 J0K 2T0

Saint-Julienne - Ultramar / DépanExpress

450 831-4985

1555-A, route 125 J0K 2T0

Terrebonne - Terminus Terrebonne

1 877 492-6111

5000, côte de Terrebonne J6W 0J4

INFORMATIONS

GRATUITE

Accordée aux enfants de 0 à 11 ans inclusivement, sur présentation d'une pièce d'identité justifiant leur âge (carte d'assurance maladie, carte étudiant ou autre) et lorsque l'enfant est accompagné d'un adulte payant son passage (ne s'applique pas aux groupes).

TARIF RÉDUIT

La tarification réduite est offerte SEULEMENT sur carte OPUS avec photo, en carnet de 6 billets ou en laissez-passer mensuel.

Accordé aux enfants de 6 à 15 ans;

Accordé aux étudiants de 16 à 25 ans fréquentant à temps plein un établissement d'enseignement reconnu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

Accordé aux personnes âgées de 65 ans et plus.

INFORMATION GÉNÉRALE

Nous vous recommandons de vous présenter à l'arrêt cinq minutes à l'avance, d'être visible et d'avoir l'argent exact ou un titre de transport valide en main.

En raison d'impondérables, les horaires sont modifiables sans préavis. Les arrivés, départs et correspondances des autobus aux heures indiquées ne sont pas garantis.

Jours fériés : Consultez le site Internet au www.jembarque.com, les points de ventes, les conducteurs ou la ligne INFOBUS.

En milieu rural, possibilité d'embarquement et de débarquement sur demande, aux endroits sécuritaires, entre deux arrêts à l'heure.

La MRC de Joliette n'est pas responsable des objets perdus ou volés.

*Règlementation sujette à changement en fonction de la réglementation en vigueur de la MRC de Joliette.

SAINT-DONAT / CHERTSEY → MONTRÉAL

Circuit # 125

DÉPART #

1

3

5

7

9

11

13

15

17

SAINT-DONAT

ARRÊT #

• 190, chemin du Lac-Blanc (Centre de ski Mont Garneau)

86122

•

•

•

•

•

•

•

20:33

19:22

18:30

• rue Allard / rue Principale

86125

•

•

•

•

•

•

•

20:36

19:25

18:33

• 539, rue Principale (bureau d'information touristique)

86128

•

•

•

•

•

•

•

20:38

19:27

18:35

• route 125 / chemin du Mont-La Rivière (centre de ski)

86397

•

•

•

•

•

•

•

20:44

19:33

18:41

NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

• 1933, route 125 Nord (près de la halte municipale)

86128

•

•

•

•

•

•

•

20:53

19:42

18:50

ENTRELACS

• 2400, chemin d'Entrelacs (dépanneur)

86130

•

•

•

•

•

•

•

21:07

19:56

19:04

• route Pauzé / route 125

86132

•

•

•

•

•

•

•

21:12

11:01

19:09

CHERTSEY

• rue Principale / chemin de l'Église

86134

•

•

•

•

•

•

•

21:19

11:08

19:16

• Principale / Avenue du Port-Pagé (Parc Municipal)

86136

05:25

09:27

15:23

05:25

09:27

15:23

21:20

11:09

19:17

RAWDON - Autre option Rawdon / Montréal

• route 241 / route 125

86138

05:32

09:34

15:30

05:32

09:34

15:30

21:27

11:16

19:24

• rue Montcalm / rue Queen

86140

05:41

09:43

15:39

05:41

09:43

15:39

21:36

11:25

19:33

• 3713, rue Queen / 6^e Avenue (collège)

86105

05:46

09:48

15:44

05:46

09:48

15:44

21:41

11:30

19:38

SAINT-JULIENNE

• Rte 125 / Rte 337 (Face à la station service)

86150

05:54

09:56

15:52

05:54

09:56

15:52

21:49

11:38

19:46

• rue Lemenn / 1555-A, route 125 (station service)

86152

06:00

10:02

15:58

06:00

10:02

15:58

21:55

11:44

19:52

SAINT-ESPRIT

• route 125 / rang des Continuations

86155

06:05

10:07

16:03

06:05

10:07

16:03

22:00

11:49

19:57

• rue Principale / rue Montcalm

86156

06:10

10:12

16:08

06:10

10:12

16:08

22:05

11:54

20:02

SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

• 7, rue du Docteur-Wilfrid-Local (devant l'hôtel de ville)

86362

06:25

10:27

16:23

06:25

10:27

16:23

22:20

12:09

20:17

• Armand-Majew / J Oswald-Forest

86162

06:31

10:33

16:29

06:31

10:33

16:29

22:26

12:15

20:23

TERREBONNE (DEBARQUEMENT SEULEMENT)

• Terminus Terrebonne (5000, côte de Terrebonne) qual n°1 - arrivée

84875

06:52

10:54

16:50

06:52

10:54

16:50

22:47

12:36

20:44

• Terminus Terrebonne (5000, côte de Terrebonne) qual n°1 - départ

84875

06:53

10:55

16:51

06:53

10:55

16:51

22:48

12:37

20:45

MONTRÉAL

• Autoroute 25 / rue Maurice-Duplessis (départ Marie-Victorin)

84026

07:03

11:05

17:01

07:03

11:05

17:01

22:58

12:47

20:55

• Terminus Radisson (7155, rue Sherbrooke Est)

86643

07:20

11:16

17:20

07:20

11:16

17:35

23:06

12:57

21:05

Légende

• Arrêt non desservi sur ce départ

Autre option pour voyager RAWDON / MONTRÉAL

DÉPART #

1

3

5

Circuit # 34 Rawdon / Joliette

ARRÊT #

RAWDON

• 3144, 18^e Avenue (école secondaire)

86314

07:10

11:30

16:10

• 3611, rue Queen / 11^e Avenue

86106

07:12

11:32

16:12

• 3713, rue Queen / 6^e Avenue

86105

07:14

11:34

16:14

JOLIETTE

• 942, rue Saint-Louis (Terminus de la MRC de Joliette)

86000

07:55

12:15

16:55

Point de transfert - Terminus de la MRC de Joliette

Aviser le conducteur EN TOUT TEMPS

↓

↓

↓

Circuit # 50 Joliette / Montréal

DÉPART #

11

17

29

JOLIETTE

ARRÊT #

• 942, rue Saint-Louis (Terminus de la MRC de Joliette)

86000

08:15

12:35

17:35

MONTRÉAL

• Terminus Radisson (7155, rue Sherbrooke Est)

86643

09:20

13:55

18:55

A l'EMBARQUEMENT

l'usager qui acquitte son droit de passage avec un titre UNITAIRE Rawdon / Montréal doit OBLIGATOIREMENT demander au conducteur du circuit #34 une CORRESPONDANCE pour le circuit #50.